

Au Programme :

9h00 : accueil parents/enfants
(café accueil : échanges avec l'équipe d'animation)

9h30 - 12h00 : temps d'activités

12h00 - 14h00 : repas et temps calme

14h00 - 17h00 : temps d'activités et goûter

17h00 : fin de journée



« PAS CAP !!!!?? »

- DEFIS
- Journées thématiques
- Activités collectives
- Activités sportives
- Activités scientifiques
- Sorties...



Comment s'inscrire ?

Les modalités

Rendez-vous dans les mairies de Buire, Landouzy-la-ville, Origny-en-Thiérache ou au Centre Social APTAHR pour remplir un dossier d'inscription.

Vous munir des documents suivants :

- Carnet de santé (vaccins)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
 - N° Allocataire CAF
- Attestation aides aux temps libres (MSA)
- Règlement pour valider l'inscription

Inscriptions jusqu'au Mercredi 5 Avril

Les tarifs

Les inscriptions se font à la semaine.

ACCUEIL		Sans bons vacances	Bons vacances CAF Saint Quentin	Bons vacances MSA Laon	
Commune conventionnée	avec repas	46,00 €	23,50 €	31,00 €	Réduction de 50% à l'inscription du 3ème enfant
	sans repas	27,50 €	15,00 €	12,50 €	
Autre commune	avec repas	76,00 €	53,50 €	61,00 €	
	sans repas	57,50 €	45,00 €	42,50 €	

Les enfants peuvent manger au centre : un service de restauration est mis en place.

Une journée est déduite du tarif la semaine 2 (Lundi de Pâque)

Contact APTAHR

tel : 03.23.98.63.93 - Mail : aptahr2@orange.fr
www.aptahr.fr